



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 1 février 2018

Sénégal

Réserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone



Date d'inscription	1 septembre 2017
Site numéro	2327
Coordonnées	14°30'26"N 17°04'11"W
Superficie	700,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La Réserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone (RNICS), instituée en 1999 a été l'une des premières réserves du Sénégal créée par la volonté des communautés locales. En effet, ce sont les braves femmes des localités de Somone, Guéreo, Thiafoura et Sorokhassab qui, ayant constaté la dégradation de l'écosystème de mangrove dont elles dépendaient, ont décidé de le régénérer en plantant des centaines de milliers de propagules. Pour les encourager et préserver les services écosystémiques, le conseil rural de Sindia a créé par délibération N°003/CRS du 19 Octobre 1999, la réserve naturelle d'intérêt communautaire de la Somone. C'est ainsi que l'Etat, pour manifester sa volonté d'accompagner les populations dans la gestion des ressources naturelles, a affecté un conservateur assisté d'agents des parcs nationaux. La RNICS est essentiellement gérée par les populations locales à travers trois organes de gouvernance dont le Comité de gestion qui est la cheville ouvrière de la réserve. Cet organe est toujours dirigé par un président élu par les populations locales, le conservateur et ses agents ne jouant qu'un rôle d'appui conseil.

Le rêve des braves femmes de Somone, Guéreo, Thiafoura et Sorokhassab s'est finalement réalisé car non seulement l'écosystème naturel s'est régénéré mais aussi et surtout la réserve est devenue un véritable levier pour le développement local, un modèle dans la sous-région et donc une fierté pour la localité et le Sénégal.

L'estuaire de la Somone peut être divisé en cinq unités écologiques principales, selon l'occupation du sol. La première est constituée par le plan d'eau permanent (lagune, lit et chenaux constamment couverts d'eau). La deuxième correspond à la zone de mangrove à dominante Rhizophora (couverte par les hautes marées). La troisième est représentée par l'estran sableux. La quatrième correspond à la tanne (tanne nue et tanne à arbustes). La cinquième est la bordure (cordon littoral et zone d'interface entre l'estuaire et la terre ferme).

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Amar FALL
Institution/agence	Reserve Naturelle d'intérêt Communautaire de la Somone
Adresse postale	Ngaparou Mbour BP 104
Courriel	amarfal@hotmail.com
Téléphone	+221775322788

Compilateur 2

Nom	Abdou Salam KANE
Institution/agence	Direction des Parcs Nationaux
Adresse postale	Hann BP 5135
Courriel	ak17@yahoo.fr
Téléphone	00221776311848

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2016
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Réserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone
---	--

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

A cheval entre la commune de Somone et la commune de Sindia (village de Guéréo, Thiafoura et Soro khassap)
--

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Thiès
--	-------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Mbour (Sindia, somone, saly)
---	------------------------------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	700
--	-----

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIC	701.97
--	--------

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

L'estuaire de la Somone, d'une superficie de 7 km² environ se forme au niveau des villages de Thiafoura, Guéréo et Somone . La présence permanente de l'eau dans l'estuaire est beaucoup plus liée à l'intrusion saline qu'à un apport d'eau douce provenant de la partie amont du bassin. La Somone est un cours d'eau qui draine le plateau de Thiès, une partie du horst de NDiass, les plaines de Bandia, de Tasset, de Kob Goyane, de Sorokhassab et de Thiafoura, avant de se jeter dans la mer. Le réseau hydrographique de la Somone est formé par la confluence de deux rivières temporaires qui s'écoulent du nord vers le sud. L'affluent de rive gauche suit la limite sud de la réserve de Bandia et reçoit quelques ruisseaux aux cours mal définis venant de l'intérieur. L'affluent de rive droite dévale la falaise de Thiès. Le bras qui draine la partie Est a une longueur de 33 km et celui qui draine l'ouest de 25 km. Ces deux rivières vont se rejoindre à proximité du pont à la sortie de la réserve de Bandia.

Autres services écosystémiques fournis

Cet estuaire situé à environ 60 km de Dakar fait partie de la Réserve Naturelle Inter-Communautaire de la Somone (R.N.I.C.S.) créée en 1999 par la Communauté Rurale de Sindia. Il abrite une lagune et une végétation de mangrove qui jouent un rôle important sur la production des pêcheries côtières. C'est un lieu où s'effectue un brassage entre les eaux marines et les eaux pluviales ou de résurgence de la nappe phréatique en provenance du bassin versant. Ce brassage donne à l'eau un caractère saumâtre favorable au bon développement de la végétation de mangrove. Cette végétation s'implante sur des vasières recouvertes par les eaux lors des marées hautes et abrite diverses espèces végétales et animales. Elle assure aussi de nombreuses fonctions écologiques et économiques.

Autres raisons

A moins de dix (10) km de la station balnéaire de Saly, le site reçoit plus de 12000 visiteurs par année grâce à son important peuplement de mangrove et d'oiseaux.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Les unités de l'estuaire pourvues de végétation sont la zone de mangrove à Rhizophora, la tanne à arbustes et la bordure.

La flore ligneuse naturelle est constituée pratiquement d'espèces arbustives. Ces espèces sont Rhizophora mangle, Avicennia africana, Conocarpus erectus (espèces de la mangrove), Tamarix senegalensis, Commiphora africana, Phœnix reclinata, Elaeis guineensis, Neocarya macrophylla, Maytenus senegalensis, Combretum aculeatum, Euphorbia balsamifera, Acacia adansoni, Acacia seyal, Bauhinia rufescens, Ziziphus mauritiana, Cadaba farinosa, Calotropis procera, Balanites aegyptiaca et Piliostigma reticulatum. Les espèces d'arbres sont représentées par Adansonia digitata, Faidherbia albida, Celtis toka, Crateva adansoni, Tamarindus indica, Ficus sycomores. Les espèces ligneuses exotiques observées sur le site sont Prosopis juliflora, Parkinsonia aculeata, Casuarina equisetifolia et Azadirachta indica.

La flore herbacée naturelle est composée de Sesuvium portulacastrum, Philoxerus vermicularis, Paspalum vaginatum, Heleocaris mutata, Heleocaris caribea, Scirpus maritimus, Sporobolus spicatus, Sporobolus robustus (espèces halophiles), Cyperus maritimus, Tiphia australis, Nimphea lotus (espèces d'eaux douces), Opuntia tuna, Celosia trigyna, Ipomoea vagans, Andropogon gayanus, Aneilema paludosum, Leptadenia hastata, Raphionacme daronii, Bolbochœnus sp.

Le suivi écologique effectué au niveau de la RNICS révèle la présence d'une diversité méritant une attention particulière de conservation. En effet, nous avons les différentes espèces de mangrove que sont l'Avicennia africain, le Rhizophora mangle, le Rhizophora racemosa et le Conocarpus eructis. On y trouve également la tortue marine (EN). La lagune joue un rôle important dans la migration de plusieurs espèces d'oiseau d'eau, dont la plupart sont classées sur la liste rouge de l'UICN et dotées de statut de conservation: martin pêcheur pie (LC), barge rousse (LC), Balbuzard pêcheur (LC).

La faune de l'estuaire est diversifiée et abondante. Les groupes de faunes les plus représentés sont ceux des oiseaux, des crustacées, des mollusques des poissons et des insectes. Les mammifères et les reptiles sont peu représentés.

Les mammifères retrouvés dans l'estuaire sont le chacal (Canis mesomela), le singe vert (Cercopithecus aethiops) et la mangouste à queue blanche (Ichneumia albicauda). Une espèce de reptile a été signalée dans ce milieu. Il s'agit du varan du Nil (Varanus nilotiques).

Les espèces d'oiseaux qui ont été observées dans l'espace de l'estuaire sont nombreuses. La liste rapportée par HOUDE (2001) indique 172 espèces (voir annexe 2). Parmi ces espèces figure Falcon peregrinus considérée comme rare ou menacée au Sénégal. La Direction des Parcs Nationaux a recensé 54 espèces inféodées à l'eau pour l'année 2004.

Les poissons sont représentés principalement par (Tilapia guineensis, Eucinostomus melaopterus, ...).

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Tilapia guineensis
 Pomadasys Jubelini
 Mugil bananensis
 Liza falcipinnis
 Sépia officinalis
 Lutjanus agennes
 Gerres mélanopturus
 Gerres nigri
 caranx carangus
 Trachinotus ovatus
 Scorpaena spp
 Diplodus cervinus

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Avicennia germinans</i> 	mangrove	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Cinq pays Senegal, Mauritanie, Guinée Gambie Sierra lenne	la mangrove joue un rôle prépondérante dans la lutte contre la salinité, dans l'érosion côtière, contribue aussi pour la lutte contre les changements climatiques.
<i>Conocarpus erectus</i> 	mangrove	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Rhizophora mangle</i> 	mangrove	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Rhizophora racemosa</i> 	mangrove	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Cinq pays Senegal, Mauritanie, Guinée Gambie Sierra lenne	la mangrove joue un rôle prépondérante dans la lutte contre la salinité, dans l'érosion côtière, contribue aussi pour la lutte contre les changements climatiques.

Les unités de l'estuaire pourvues de végétation sont la zone de mangrove à Rhizophora, la tanne à arbustes et la bordure. La flore ligneuse naturelle est constituée pratiquement d'espèces arbustives. Ces espèces sont Rhizophora mangle, Rhizophora racemosa, Avicennia africana, Conocarpus erectus (espèces de la mangrove), Tamarix senegalensis, Commiphora africana, Phoenix reclinata, Elaeis guineensis, Neocarya macrophylla, Maytenus senegalensis, Combretum aculeatum, Euphorbia balsamifera, Acacia adansoni, Acacia seyal, Bauhinia rufescens, Ziziphus mauritiana, Cadaba farinosa, Calotropis procera, Balanites aegyptiaca et Piliostigma reticulatum. Les espèces d'arbres sont représentées par Adansonia digitata, Faidherbia albida, Celtis toka, Crateva adansoni, Tamarindus indica, Ficus sycamores. Les espèces ligneuses exotiques observées sur le site sont Prosopis juliflora, Parkinsonia aculeata, Casuarina equisetifolia et Azadirachta indica.

La flore herbacée naturelle est composée de Sesuvium portulacastrum, Philoxerus vermicularis, Paspalum vaginatum, Heleocaris mutata, Heleocaris caribaea, Scirpus maritimus, Sporobolus spicatus, Sporobolus robustus (espèces halophiles), Cyperus maritimus, Tiphia australis, Nimphea lotus (espèces d'eaux douces), Opuntia tuna, Celosia trigyna, Ipomoea vagans, Andropogon gayanus, Aneilema paludosum, Leptadenia hastata, Raphionacme daronii, Bolbochœnus sp.

Du point de vue de la structure de la végétation, la répartition spatiale des espèces n'est pas homogène. Les espèces de la mangrove occupent les zones de vasières atteintes par les hautes marées. La mangrove au sens large du terme désigne l'écosystème correspondant à l'ensemble des formations végétales arborescentes ou buissonnantes qui colonisent les atterrissements intertidaux marins ou fluviaux des côtes tropicales (HOUDE, 2001). Rhizophora mangle occupe la zone centrale la plus immergée, Avicennia africana moins tolérante à l'immersion reste sur la zone périphérique et enfin Conocarpus erectus se situe plus en hauteur sur l'interface entre le milieu marin et la terre ferme. C'est au niveau de cette zone d'interface que se rencontrent, sur une bande d'environ 2 à 5 m, la plupart des espèces de l'estuaire. Les versants limitrophes sont entièrement labourés.

La tanne arbustive est composée de Tamarix senegalensis et Avicennia africana auxquelles s'associent à certains endroits Sesuvium portulacastrum, Philoxerus vermicularis, Paspalum vaginatum. Le lit à plan d'eau permanent du cours d'eau présente en amont sur les bordures une relique d'Avicennia africana associée à Tamarix senegalensis plus périphérique. Cette espèce est rencontrée jusqu'au-delà du village de Sorokhassab.

L'espèce dominante de la mangrove est Rhizophora mangle. La densité des individus de plus de 1,5 m peut être estimée à 2000 pieds à l'hectare. Les pieds les plus hauts peuvent atteindre 3 à 4 m. La régénération naturelle de cette espèce est abondante.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Ceryle rudis</i> 	martin pecheur pie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Limosa lapponica</i> 	Barge rousse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50			NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Pandion haliaetus</i> 	Balbuzard pêcheur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	80			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i> 	tortue marine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

La faune de l'estuaire est diversifiée et abondante. Les groupes de faunes les plus représentés sont ceux des oiseaux, des crustacés, des mollusques des poissons et des insectes. Les mammifères et les reptiles sont peu représentés. Les mammifères retrouvés dans l'estuaire sont le chacal (*Canis mesomela*), le singe vert (*Cercopithecus aethiops*) et la mangouste à queue blanche (*Ichneumia albicauda*). Une espèce de reptile a été signalée dans ce milieu. Il s'agit du varan du Nil (*Varanus niloticus*). Les espèces d'oiseaux qui ont été observées dans l'espace de l'estuaire sont nombreuses. La liste rapportée par HOUDE (2001) indique 172 espèces (voir annexe 2). Parmi ces espèces figure *Falco peregrinus* considérée comme rare ou menacée au Sénégal. La Direction des Parcs Nationaux a recensé 54 espèces inféodées à l'eau pour l'année 2004 (voir annexe 3). Au cours de la prospection de terrain, les espèces qui ont pu être recensées sont le goéland railleur (*Larus genei*), les cormorans (*Phalacrocorax africanus*, *Anhinga rufa*), les aigrettes (*Ardeola alba*, *Egretta garzetta*, *Egretta gularis*), les mouettes rieuses (*Larus ridibundus*), le héron cendré (*Ardea cinera*), le héron garde bœuf (*Bubulcus ibis*), le vanneau à tête noire (*Vanellus tectus*), le pélican gris (*Pelecanus rufescens*), le chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*), les tourterelles telles que la tourterelle maillée (*Streptopelia senegalensis*), la tourterelle à collier (*Streptopelia semitorquata*) et la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*). Les poissons sont représentés principalement par (*Tilapia guineensis*, *Eucinostomus melanocephalus*, *Lysa sp.*, *Morone punctata*). Une autre espèce (*Periophthalmus kolrenteri*) commune dans les mangroves y a été observée par Houde (2001). Les espèces de crustacées recensées sur le site sont constituées par des crabes (*Uca tangei*, *Callinectes latimanus*, *Sesarma alberti* et *Ocypode sp.*), de crevettes (*Penaeus natialis* et *Penaeus kefalotyris*). Les mollusques sont représentés par des huîtres (*Crassostrea gasar*), des arches (*Anadara senilis*), des moules (*Natica marchiensis*), *Tympanotus fuscatus radula*, *Tympanotus fuscatus fuscatus*, *Littorina angulifera*, *Tagelus angulatus* et *Tellina nymphalis*. Les insectes sont représentés principalement par les moustiques et les mouches. On peut noter la présence de fourmis. Ce site est aussi favorable à l'installation des abeilles et d'autres insectes qui s'alimentent de produits de fleurs.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
peuplement de mangrove	<input checked="" type="checkbox"/>	avicennia africana, rhizophora racemosa, rhizophora mangle, Conocarpus erectus	
rivière	<input checked="" type="checkbox"/>	zone de predilection des crocodiles et du typha et des oiseaux	
plage	<input checked="" type="checkbox"/>	zone de nidification des tortues marines	
tanne nue	<input checked="" type="checkbox"/>	zone de frayère des limicoles	
plan d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	zone de frayère et de nursery pour les poissons	zone humide de la reserve
savane arbustive	<input checked="" type="checkbox"/>	presente des arbustes baobab nain, acacia seyal, zizyphis mauritiana, calao	

[Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations](#)

L'estuaire de la Somone est un écosystème entretenu par les échanges entre l'eau douce provenant du ruissellement des versants et de la vallée de la Somone et l'eau salée venant de la mer. Il constitue ainsi un lieu de brassage entre les eaux douces et les eaux marines. Pendant la saison sèche, l'estuaire est alimenté en eau grâce essentiellement à la remontée de l'eau de mer pendant la haute marée. Cette eau envahit les chenaux, inonde les vasières et les estrans. Elle se charge de particules minérales et organiques ainsi que de débris végétaux et se retire ensuite partiellement dans la mer pendant la marée basse.

Ce processus permet le renouvellement de l'eau de l'estuaire et l'apport de matières organiques de la mangrove à la mer. Il permet également à la faune marine de s'alimenter au niveau de la mangrove et de la lagune, et permet en outre d'atténuer la salinité et d'améliorer les conditions chimiques au niveau de l'estuaire. La salinité est également modérée par les résurgences de la nappe phréatique (apport d'eau douce). Cette nappe est affleurant sur la bordure nord-ouest de l'estuaire en face de la lagune et dans le lit mineur à hauteur du village de Sorokhassab.

Pendant la saison des pluies, les écoulements de la Somone et les ruissellements des versants environnants apportent une quantité d'eau douce relativement importante à la lagune. Ces arrivées d'eau rendent l'eau de l'estuaire saumâtre et favorisent la reproduction des poissons et des crevettes. Lorsque les écoulements de la Somone sont puissants, il se produit un effet de chasse qui contribue à conserver la profondeur des chenaux et du lit et à garantir la continuité du fonctionnement du système. Ainsi pendant les années pluvieuses le brassage et la progression des eaux marines dépassent les limites de l'estuaire actuel.

La salinité fossilisée dans le lit de la Somone ainsi que la présence de *Tamarix senegalensis* au-delà de la Réserve de Bandia et de reliques de mangrove à *Avicennia africana* bien au-delà du terroir de Sorokhassab en constituent une parfaite illustration. Au cours de ces dernières décennies cependant, la pluviométrie est déficitaire dans la zone d'étude. Cette situation a eu pour conséquence une faiblesse ou une absence d'écoulement de la Somone.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La Réserve comprend deux principaux milieux :

- une zone terrestre avec le *Tamarix senegalensis* comme espèce dominante et domaine de prédilection de quelques mammifères. Cette zone est limitée à sa partie basse par une forêt de mangrove ;
- une zone amphibie constituée de la lagune et des bolongs. Cette lagune est un site d'une grande importance, non seulement par son étendue mais aussi par le nombre important d'oiseaux d'eau qui la fréquentent. La lagune inonde temporairement une vaste superficie de la Réserve qui, au moment du retrait des eaux devient une zone d'alimentation de ces oiseaux.

Ainsi on y rencontre quatre espèces de mangroves: le *rhizophora racemosa*, le *rhizophora mangle*, l'*avicennia africana*, le *conocarpus erectus* plus 47 espèces d'oiseaux d'eau, plus 17 espèces de poissons, et de mammifères comme le chacal et l'hyène.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
F: Eaux d'estuaires	Lagune de somone	1	250	Représentatif

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents	rivière de somone	2	50	

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
plage, forêt de mangrove et savane arbusive, tanne	400

(ECD) Connectivité de l'habitat

la rivière de la somone qui prend sa source sur le plateaux de Thiès et l'eau marine à travers l'embouchure se croise au niveau de la lagune pour donner une eau saumâtre.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Adansonia digitata</i>	baobab nain	partielle
<i>Tamarix senegalensis</i>	tamarix	partielle

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts
<i>Prosopis africana</i>	prosopis	Pas d'impact

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	chacal	17		10	indigène
CHORDATA/REPTILIA	<i>Crocodylus niloticus</i>	crocodile	4			indigène
ARTHROPODAMALACOSTRACA	<i>Scylla serrata</i>	crabe de mangrove	25000		75	indigène
ARTHROPODAMALACOSTRACA	<i>Uca pugilator</i>	crabe violoniste	100000		95	indigène

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

Les conditions climatiques qui touchent le site sont plus visible au niveau de l'érosion côtière, cependant la forêt de mangrove constitue une résilience surtout pour la séquestration du carbone

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site dépend du bassin versant de la somone qui couvrent plus de 10.000 hectares.

4.4.3 - Sol

- Mnéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?
Généralement de l'eau permanente présente

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante
Eau marine	<input type="checkbox"/>
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>

Destination de l'eau

Présence?
Marin
Vers un bassin versant en aval
Alimente l'eau souterraine

Stabilité du régime hydrologique

Présence?
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La lagune est un réceptacle d'eau marine et d'eau de surface ce qui donne une eau saumâtre. Cependant avec les aménagements en amont tel que les barrages et les carrières l'apport en eau douce diminue de plus en plus et reste dominé par l'apport d'eau marine

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Il y a aussi une connectivité des eaux souterraines et des eaux de surfaces ce qui permet un équilibre stable pour la mangrove car l'apport des eaux de surfaces diminue de plus en plus.

4.4.5 - Régime de sédimentation

- Une érosion importante de sédiments se produit dans le site
- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre
- Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alcaline (pH>7,4)
- Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

La salinité varie entre la saison des pluies et la saison sèche, varie aussi en fonction des marées haute ou basse

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le site est à 10 km de la station balnéaire de Saly

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Lutte contre les inondations, lutte contre la salinité grâce à son écosystème de mangrove

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

Mémoire de fin d'étude sur l'évaluation des biens et service écosytémique 2014 ENSA de Thies

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

il y a utilisation rationnelle des huîtres et des poissons avec une période annuelle de repos biologique qui dure quatre mois.

- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Il y a un génie protecteur du nom de Jean : Baye Sangue, des baobabs nain qui servaient de cimetière pour les griots etc.

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Ces sites sont à l'intérieur du site leur protection dépend entièrement de la protection du site

4.6 - Processus écologiques

(ECD) Cycle des matières nutritives	Dégradation importance biomasse
(ECD) Cycle du carbone	séquestration du carbone à travers un important peuplement de mangrove
(ECD) Aspects notables concernant la migration	plus 40 à 50 especes d'oiseaux et le nombre peut varier entre 3000 à 10000 especes
(ECD) Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique	deux types de pressions : les empiètements et l'ensablement

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

C'est un domaine public de l'Etat créé par arrêté N° 003 du 19/07/1999 par le conseil rural de Sindia.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La gestion de la zone humide se fait à travers trois organes :
 - Comité d'orientation composé des notables: maire des communes, préfet, chef de village etc.
 - Comité de gestion: tous parties prenantes: piroguier, guide touristique, ecogarde, restaurateur, hôtelier, GIE des femmes exploitant les huîtres etc..
 - Comité consultatif et scientifique composé d'universitaire et d'autres bonne volonté qui ont l'expertise en matière de conservation de la biodiversité.
 Le conservateur assure le secrétariat des différentes organes de gestion de la RNCS.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Amar FALL (Conservateur de la Réserve), Saliou MBODJI (président Comité de Gestion), Saer NDAO (Préfet du Département de Mbour, Président du Comité d'orientation), Paul NDIAYE (Président du comité scientifique et consultatif)

Adresse postale:

Amar FALL BP 104 Ngaparou Mbour Sénégal
 Saliou MBODJI 104 Ngaparou Mbour Sénégal
 Préfet Ndao prefecture de MBOUR

Adresse de courriel:

amarfal@hotmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tourisme et zones de loisirs	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Déchets solides et ordures	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Non précisé	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les différentes menaces qui pèsent sur la réserve se résument: les empiétements des installations touristiques, les déchets de sachet plastique qui entre dans la zone humide à partir de l'embouchure donc venant de l'océan, les barrages en amont qui retiennent l'eau de la rivière et l'installation des carrières en amont.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Replantation de la végétation	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées

Autre:

Toutes les propositions émanent des populations via le comité de gestion et l'Etat à travers l'équipe de conservation encadre et accompagne l'activité

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Le site dispose de sentier écologique de 1,4 km

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Audit bassin versant de la somone decembre 2004
Plan d'aménagement et de Gestion de la reserve mai 2014
Etude bathymétrique de la rivière de la somone juillet 2015
Etude d'impact environnementale et sociale du dragage de la reserve de somone mai 2016

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

- i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)
<2 fichier(s)>
- ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)
<no file available>
- iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides
<no file available>
- iv. rapports relevant de l'article 3.2
<no file available>
- v. plan de gestion du site
<2 fichier(s)>
- vi. autre littérature publiée
<2 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

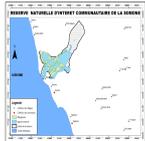


photo de la reserve (*cnrtl amar fall, 28-05-2013*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)



photo aerienne de la reserve de somone (*Cnrtl Amar fall, 16*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)



vue aerienne (*cnrtl amar fall, 7-7-2016*)



reboisement avicennia africana (*cnrtl amar fall, 11-11-2015*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription
<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2017-09-01